Déchets : la porte restera fermée à Prunelli-di-Fium'Orbu

Le bureau de l'interco du Fium'Orbu-Castellu a décidé, à l'unanimité des délégués présents, de limiter les volumes annuels à enfouir à 43 000 tonnes. Une décision lourde de conséquences dans la crise que connaît la Corse

Ils n'ont pas vraiment claqué la porte des négociations. Mais, pour eux, celle du centre d'enfouissement de Prunelli doit rester fermée. Et les volumes annuels de déchets à enfouir limités à 43 000 tonnes. Le bureau de l'interco du Fium'Orbu-Castellu a pris avant-hier soir une décision qui sera lourde de conséquences dans la crise des déchets que connaît la Corse. À l'heure où des dépôts "sauvages" sont mis au jour ici ou là - du côté d'Aleria et de Cauro notamment pour les premiers connus -, les délégués communautaires sont conscients du poids de leur résolution. Mais ils l'assument et s'en expliquent. *"La lecture du projet de Plan d'action sur les déchets de la collectivité de Corse ne donne pas les garanties suffisantes à notre territoire,* exposent-ils en préambule. *Si nous partageons pleinement le choix stratégique du tri sélectif - qui reprend ce que nous avions proposé, avec le territoire de Viggianellu, aux autres collectivités lors de la première crise des déchets de 2015 -, il nous semble basé sur une hypothèse trop optimiste. Ce plan prévoit un volume de déchets à enfouir de 90 000 t en 2021. Dans la même logique, il n'envisage que deux sites d'enfouissement, ce qui est insuffisant."*

Les délégués communautaires du Fium'orbu-Castellu, qui ont pris cette décision à l'unanimité des présents - les élus nationalistes, conviés comme les autres, n'ont pas assisté à la réunion -, rappellent que, depuis plus de quinze ans, le territoire est *"solidaire de la Corse". "Nous acceptons l'enfouissement de 43 000 t par an alors que nous n'en produisons que 5 000. Nous, nous avons considéré le tri comme une urgence, comme "la" priorité. Depuis 2015, nous avons mis en œuvre un système de collecte et un ensemble d'actions qui nous permettent aujourd'hui de dépasser les 40 % de tri et nous poursuivons cette politique d'efforts. Mais, l'expérience de ces quatre années de crise n'a pas permis de faire naître une dynamique suffisamment énergique. Les surcoûts qui découleront des transports et de l'export seront peut-être le catalyseur d'une prise de conscience collective",* regrettent-ils. Depuis qu'ils ont décidé, il y a tout juste deux mois, d'interdire l'accès au site aux camions provenant des autres collectivités que la leur, les élus du Fium'Orbu-Castellu demandent la *"correction"* du préjudice qu'engendrerait la surexploitation du centre d'enfouissement. Et donc sa fermeture anticipée et la fin des conditions tarifaires consenties par la Stoc à la communauté de communes. *"Dans la proposition de sortie de crise présentée par l'État, le Syvadec et la CdC, une réponse nous a bien été apportée sur ce point (1). Malgré cela, les incertitudes pour le futur découlant du projet de plan sont telles que notre bureau a décidé de rejeter cette proposition."*

Fermé depuis le 20 août, le CET de Prunelli devrait le rester jusqu'au 31 décembre. / PHOTO S. G.

Et maintenant ?

L'interco revient donc à sa délibération prise en septembre 2017 et *"aux accords précédemment établis"*. Elle demande qu'à l'avenir le centre de la Stoc soit utilisé à hauteur de 43 000 t par an, précisant, à toutes fins utiles, qu'il s'agit là du volume pour lequel il a été conçu. Ceci implique, *de facto,* qu'il reste fermé jusqu'au 31 décembre aux autres apporteurs, puisque le volume à ce jour dépasse les 41 000 tonnes et que l'interco doit encore enfouir ses propres déchets. À partir du 1er janvier, le compteur sera remis à zéro. Mais pour 43 000 t et pas un kilo de plus. Leur décision, les élus du Fium'Orbu-Castellu l'ont signifiée, dès hier, aux services de l'État, de la CdC et du Syvadec. Nul doute qu'elle a dû être plutôt mal accueillie par les différents interlocuteurs qui ne manqueront sûrement pas de réagir à cette fermeture de porte (2).

La crise des déchets risque donc de s'enliser à la veille de la présentation du Projet de plan d'action à l'Assemblée de Corse. Il reste en effet, dans l'immédiat, peu de solutions pour absorber les volumes à enfouir. À moins que l'État décide de réquisitionner à nouveau le CET de Prunelli, ce qui serait plutôt mal perçu du côté du Fium'Orbu.

I. V.

(1) Dans le cadre d'une adhésion de l'interco au Syvadec, ce dernier était prêt à s'engager à garantir une cotisation bonifiée de 60 € la tonne jusqu'à la date de fermeture prévue par l'arrêté préfectoral d'autorisation du site, soit le 1er août 2023.

(2) Contacté par nos soins, François Sargentini, président de l'office de l'environnement, était injoignable jusqu'à hier soir.